

Le fonds d'archives du Conservatoire national supérieur de
musique et de danse de Paris : état des lieux et perspectives
Sophie Lévy

Citer ce document / Cite this document :

Lévy Sophie. Le fonds d'archives du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris : état des lieux et perspectives. In: La Gazette des archives, n°229, 2013. Varia. pp. 85-94;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_229_1_5192

Document généré le 15/03/2017

Le fonds d'archives du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris : état des lieux et perspectives

Sophie LÉVY

Établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la culture, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est une institution vieille de plus de deux cents ans. Comme son homologue de Lyon, c'est un établissement d'enseignement supérieur. Il dispense un enseignement spécialisé dans les divers domaines de la musique (interprétation, direction d'orchestre, écriture, composition, musicologie) et de son enseignement ainsi que dans celui de la danse (interprétation, notation) et celui du son. Sa pédagogie se distingue notamment par le fait de mêler connaissances théoriques et maîtrise pratique de très haut niveau.

Après avoir occupé pendant quatre-vingts ans les locaux de la rue de Madrid, le Conservatoire a rejoint en 1990 le site de la Villette dans le 19^e arrondissement de Paris. Avec une surface totale de 35 000 m², le bâtiment conçu par Christian de Portzamparc a été véritablement pensé pour son usage. Il est ainsi pourvu de salles de classe, studios de travail, plateaux d'orchestre et de trois salles publiques pour les concerts et les spectacles, dont une dotée de grandes orgues.

Pendant l'année scolaire 2010-2011, il a accueilli 1 083 étudiants, 387 enseignants permanents et 165 personnels scientifiques, administratifs et techniques.

Le Conservatoire est une institution chargée d'histoire ; ses archives permettent de suivre le parcours d'élèves et de professeurs prestigieux (Berlioz, Debussy, Ravel, Saint-Saëns, Messiaen, Boulez et bien d'autres). Elles constituent également une source incontournable pour l'histoire de l'enseignement de la musique et de la danse et, plus largement, pour l'histoire de la vie musicale en France.

La situation des archives

La fonction archives a été prévue et intégrée dans le bâtiment de la Villette : le magasin d'archives, situé au niveau - 2, dispose d'une surface de 100 m² et d'une hauteur sous plafond de 2,80 m. Équipé de rayonnages fixes non compacts, il permet de stocker environ 550 mètres linéaires d'archives. Ce local présente des conditions de conservation adaptées aux documents papier ; il est cependant en-deçà des besoins en préarchivage qui avaient été exprimés avant le déménagement et évalués à 1 200 mètres linéaires.

En ce qui concerne l'organisation administrative interne, les archives, longtemps regroupées avec la documentation dans un service de « documentation et archives », deviennent une entité à part entière en 2001, date à laquelle elles sont rattachées au Centre de recherche et d'édition du Conservatoire (CREC). En se séparant de la documentation, la fonction archives devient plus lisible. Le Conservatoire se conforme ainsi parfaitement à la circulaire du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État¹. Le Centre des archives reste cependant un petit service, composé d'un(e) responsable titulaire, agent de catégorie A, placé(e) sous l'autorité du directeur du CREC.

En ce qui concerne le traitement du fonds, le déménagement de 1990 a permis de réaliser un versement aux Archives nationales et d'inventorier une assez grande partie des archives intermédiaires conservées en préarchivage.

Pour ce qui est de la collecte, après plusieurs années d'enquête dans les différents services, le processus a été officialisé par la rédaction d'un tableau de gestion spécifique, signé en 2006 conjointement par le directeur du Conservatoire et la directrice des Archives de France².

Au niveau de la visibilité extérieure, les archives du Conservatoire sont référencées depuis 2009 dans l'annuaire des services d'archives du Service interministériel des Archives de France ; elles sont également représentées dans le réseau professionnel des archivistes (par le biais d'une adhésion à l'Association des archivistes français).

¹ Circulaire parue au *Journal Officiel* du 4 novembre 2001.

² Respectivement Alain Poirier et Martine de Boisdeffre.

Les fonds versés aux Archives nationales

Les archives anciennes du Conservatoire ont été versées aux Archives nationales. Réparties jusqu'en 2012 sur les deux sites de Paris et Fontainebleau, elles sont destinées à rejoindre Pierrefitte-sur-Seine.

La partie la plus ancienne du fonds (1784-1955/1960) est classée dans la sous-série AJ/37 des Archives nationales ; pour de plus amples informations sur ces archives, on consultera les instruments de recherche correspondants¹.

Le premier des versements faits par le Conservatoire à Fontainebleau date de 1989. La perspective du déménagement de 1990 a été l'occasion de collecter, trier et inventorier les archives produites sur une trentaine d'années par les différents services du Conservatoire. Ce travail mené pendant plus d'un an a abouti en octobre 1989 au versement aux Archives nationales d'une partie des archives de la période 1955-1984². Par manque de temps et en raison d'importantes lacunes dans les séries de documents collectés, ce versement n'a pas pu porter sur la totalité des archives produites pendant la période concernée ; une partie de ces archives est encore aujourd'hui au Conservatoire. Il s'agit des séries suivantes : règlements, palmarès, archives des concours (procès-verbaux des délibérations des jurys, listes de morceaux imposés, etc.), organisation des études (tableaux des classes, rapports sur les enseignements, etc.), archives de l'animation (dossiers de concerts, programmes, etc.).

Un deuxième versement effectué lui aussi en 1989 concerne les dossiers de bourses³.

Après cette date, il faut attendre 2006 pour que le Conservatoire transfère à nouveau à Fontainebleau une partie de ses fonds, en l'occurrence les archives

¹ Pour cette période, les deux principaux instruments de recherche généraux sur le fonds sont les suivants :

DUNAN (Élisabeth), *Inventaire de la série AJ³⁷ (AJ³⁷ 1 à 375) : Archives de l'École royale de chant, de l'École royale dramatique, de l'École royale de musique et de déclamation, des conservatoires impériaux, nationaux ou royaux de musique ou de musique et de déclamation, à Paris (1784-1925)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1971, 197 p.

NICOLAS (Sylvie), *Conservatoire de musique et de déclamation (1808-1977)*. Répertoire numérique détaillé dactylographié, 1982, 36 p.

² VIGNES-DUMAS (Claire) et ATANGANA (Christiane), *Inventaire des archives pour la période 1955-1984*, répertoire dactylographié du versement 19890539, 210 p.

³ Versement 19890565 : *Dossiers de demandes de bourses attribuées aux élèves, classés par ordre chronologique et par ordre alphabétique et états récapitulatifs des bourses allouées : 1952-83*.

de la Direction sur la période 1958-1993¹. La majorité des documents alors versés recouvre la période allant de 1983 à 1992, soit les années pendant lesquelles fut préparé et organisé le déménagement du Conservatoire au cœur de la cité musicale de la Villette.

Enfin, en octobre 2011, le Conservatoire a versé un ensemble de copies d'examens et concours produites entre 1945 et 2006². Ce fonds a fait l'objet d'un échantillonnage chronologique : seules les années se terminant en 0 et 5 ont été conservées. Cependant, il a semblé opportun de ne pas éliminer les copies de concours récompensées par un Prix dans les disciplines d'écriture. En effet, pour ces disciplines spécifiques à l'enseignement du Conservatoire, les meilleures copies de concours constituent une source essentielle pour l'histoire de la musique et la formation de l'école française. Au total, le Conservatoire a versé aux Archives nationales 24 mètres linéaires de copies.

Le prochain versement prévu rassemblera la totalité des sujets d'examens et concours, de 1895 à 2006.

Les fonds conservés au Conservatoire

Les archives encore présentes dans l'enceinte du Conservatoire couvrent majoritairement la période qui s'étend de 1975 à nos jours mais, pour les raisons exposées plus haut, certains documents sont plus anciens.

Il n'existe pas de plan de classement des archives intermédiaires ; les archives versées par les services producteurs suivent une classification numérique continue.

Les thématiques du fonds sont en grande partie celles des autres établissements d'enseignement supérieur ; on y trouve donc des archives relatives à :

- la politique générale et la direction de l'établissement : organisation, procès-verbaux des organes de direction et de consultation, chronos des directeurs et directeurs-adjoints, dossiers transversaux, études et statistiques ;

¹ NAFTI-MARTIN (Amel) et MEYNADIER (Claire), *Archives de la Direction 1958-1993*, répertoire numérique du versement 20060630, 16 p.

² LÉVY (Sophie) et PERRIN (Stéphanie), *Copies d'examens et de concours du Conservatoire de Paris 1945-2006*, répertoires numériques des versements 20110270 à 20110273, éditions électroniques de 2011.

- la vie scolaire et les enseignements : registres d'inscription des élèves (tenus jusqu'en 1983), dossiers individuels des élèves, règlements des études, fiches techniques par discipline, tableaux des classes¹, aide sociale. Dans cette rubrique, on peut aussi citer le fichier des élèves, meuble à tiroirs contenant de petites fiches cartonnées résumant la scolarité des élèves (inscription, disciplines suivies, récompenses obtenues). Ce fichier créé en 1896 a été alimenté jusqu'à la fin des années 1980². Depuis 1994, la scolarité est principalement gérée par un logiciel développé en interne par l'équipe informatique du Conservatoire ;
- les examens et concours : procès-verbaux des délibérations des jurys de concours et d'examens, listes de morceaux imposés³, bandes d'affichage des résultats, sujets et copies de concours⁴ ;
 - les travaux des étudiants : thèses, mémoires⁵ ;
 - les ressources humaines : registres des professeurs (tenus jusqu'en 1966), listes annuelles de professeurs, dossiers administratifs individuels des agents, dossiers de traitement, dossiers des commissions paritaires ;
 - les relations extérieures : relations avec les établissements étrangers, échanges Erasmus ;
 - la communication : brochures de programmes, affiches, plaquettes, photographies, rapports d'activité ;
 - le bâtiment : plans, dossiers de travaux ;
 - les finances et la comptabilité ;

¹ Les tableaux des classes sont des listes annuelles donnant le nom des étudiants inscrits dans chaque discipline.

² Le fichier des élèves a été mis en place par Constant Pierre (1855-1918), entré au Conservatoire comme surnuméraire au secrétariat, puis commis, commis principal et enfin sous-chef du secrétariat, et auteur d'un ouvrage incontournable sur l'histoire du Conservatoire au XIX^e siècle : PIERRE (Constant), *Le Conservatoire national de musique et de déclamation : documents historiques et administratifs* / recueillis ou reconstitués par l'auteur. Paris, Imprimerie nationale, 1900, 1031 p.

³ Sorte de programmes limitatifs, les morceaux imposés sont les œuvres que les candidats et élèves doivent exécuter lors des concours d'entrée ou des examens de fin d'année.

⁴ Pour des raisons de commodité (plus grande facilité de stockage et de communication), les sujets et copies sont conservées à la médiathèque Hector Berlioz.

⁵ Pour les mêmes raisons, ces documents sont aussi conservés à la médiathèque Hector Berlioz.

Parallèlement à ces activités, le caractère artistique et musical de l'enseignement du Conservatoire se prolonge à travers des missions plus spécifiques :

- le service de l'apprentissage de la scène, qui permet aux élèves de se confronter au public et produit des documents sur les concerts et spectacles organisés chaque année : fiches de production, contrats de travail, conventions, dossiers techniques des spectacles, gestion du parc instrumental¹ ;
- le service de l'audiovisuel qui assure l'enregistrement, la sonorisation et le tournage de manifestations organisées au Conservatoire et produit des documents audio et vidéo, sur supports analogique et numérique² ;
- le Centre de recherche et d'édition du Conservatoire (CREC), déjà cité plus haut, qui conçoit, réalise et diffuse des produits originaux et coordonne des projets de recherche : livres, CD, DVD.

Si les archives du Conservatoire sont bien sûr en grande partie des documents textuels, il existe également des archives iconographiques (plans, affiches, photographies, etc.). Il convient de mentionner ici la catégorie d'archives photographiques particulièrement attachante que constituent les photos de classe. L'existence de photographies de classe au Conservatoire est attestée dès le XIX^e siècle ; on en trouve également quelques spécimens dans la sous-série AJ/37 des Archives nationales pour la première moitié du XX^e siècle³. Cependant, jusqu'à ces dernières années, le Conservatoire n'avait pas réalisé de collecte systématique auprès des photographes employés chaque année pour réaliser ces campagnes photographiques. L'idée de (re)constituer un fonds « photos de classe » est née à la fin des années 1980, lorsque le service documentation et archives du Conservatoire a entrepris de commander au studio Papillon, à Vanves, le retraitage des photographies de classe réalisées par André Papillon puis par son fils Alain, de 1966 à 1992. Ces 1 500 images constituent donc le premier noyau du fonds. Celui-ci s'est ensuite trouvé enrichi par plusieurs dons, notamment celui en 1997, de Jean Hamès, photographe officiel du Conservatoire de 1950 à 1953, qui a aimablement cédé à l'établissement 230 clichés originaux (négatifs noir et blanc sur support souple et plaques de verre). À ces dons spontanés, il faut ajouter les collectes

¹ Le parc instrumental dispose d'un ensemble d'instruments mis à la disposition des étudiants et professeurs.

² Les archives audiovisuelles sont répertoriées dans une base de données et en partie consultables par le biais du portail Internet de la musique contemporaine (<http://www.musiquecontemporaine.fr/>) et du portail de la médiathèque Hector Berlioz (<http://mediatheque.cnsmdp.fr/>)

³ Voir les cotes AJ/37/400 et AJ/37/519, pour les années 1920 à 1950.

actives menées par le Conservatoire à partir des années 2000 : achat de brochures anciennes, emprunts (et numérisation) de photographies auprès d'un réseau amical d'anciens élèves et anciens professeurs. Enfin, depuis quatre ans, le Conservatoire a renoué avec la tradition des photos de classe, qui avait été interrompue en 1992. Ce fonds, aujourd'hui formé de 2 800 images, est l'un des plus consultés par le public du Centre des archives.

En dehors des photos de classe, le Conservatoire possède quelques autres fonds d'archives entrés par voie extraordinaire. Il s'agit de dons et legs divers, regroupant documents iconographiques, archives privées et correspondance émanant de quelques personnalités du monde musical ayant été en relation avec le Conservatoire. Ainsi, pour ne citer de quelques exemples :

- le don par Madame Anne-Marie Dautremer¹, d'un ensemble de photos de classe et de portraits de musiciens célèbres (photographies et lithographies) ;
- le don par Madame Edmond Wellhoff² de papiers personnels d'Isidore Philipp, articles de presse et photographies dédiées ;
- le don Roger-Miclos-Bataille³ comprenant divers documents ; contrat de mariage, testament olographe, programmes de concert, photographies d'auditions, lettres personnelles ;
- le don par Marcelle Benoit⁴ des archives pédagogiques de la classe d'histoire de la musique, entre 1959 et 1981 : programme des cours, textes des conférences, correspondance.

Le fonds du Conservatoire permet donc réellement de saisir la complexité et la spécificité d'un établissement d'enseignement musical et chorégraphique. La pédagogie dans un tel établissement étant essentiellement orale, c'est le rapprochement de tous les éléments conservés qui permet d'en restituer le cadre, l'ambiance, les difficultés et de comprendre les réformes qui se sont succédées au fil des années.

¹ En 1978, Anne-Marie Dautremer, après le décès de son époux, Marcel Dautremer, secrétaire général de l'Association des anciens élèves et élèves des conservatoires nationaux supérieurs de musique et d'art dramatique, lui succède comme secrétaire générale adjointe puis secrétaire générale de l'association, poste qu'elle occupe jusqu'en 1990.

² Madame Wellhoff est la nièce par alliance d'Isidore Philipp, professeur de piano au Conservatoire de 1903 à 1934 et ami de nombreuses personnalités.

³ Il s'agit des papiers de Madame Aimée Marie Roger-Miclos, pianiste, et de son époux, Louis Aristide Bataille.

⁴ Marcelle Benoit a été assistante de Norbert Dufourcq, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire, de 1965 à 1975, puis chargée de cours d'histoire de la musique de 1975 à 1987.

Inventaire et classement : le cas des dossiers nominatifs

Les fonds du Conservatoire sont identifiés d'une manière globale dans le magasin d'archives et recensés dans des instruments de recherche synthétiques (liste des versements, état général des fonds) consultables sur place. Pour avoir une idée plus précise du contenu des cartons, on peut se reporter au bordereau de versement, mais celui-ci n'existe pas toujours. Une des priorités est donc la résorption du retard dans le tri et l'inventaire des cartons. Cette action est à mener en parallèle avec un effort accru de sensibilisation des services versants, afin d'éviter de devoir réorganiser complètement des vracs et des séries entières de cartons fourre-tout.

En ce qui concerne la résorption de l'arriéré, une attention toute particulière a été portée aux dossiers de personnes.

En effet, c'est au Centre des archives que sont adressées toutes les demandes de recherche portant sur l'histoire du Conservatoire ; celles-ci émanent aussi bien de l'intérieur (personnel administratif ou enseignant) que de l'extérieur (chercheurs, généalogistes, particuliers).

Or, la moitié de ces demandes portant sur les personnes, il est essentiel de disposer d'instruments de recherche fiables et aisément consultables. Ceci apparaît d'autant plus nécessaire que les années 1970 et 1980 ont connu l'abandon d'un certain nombre de précieux outils manuscrits tels que les registres des professeurs, les registres d'inscription et le fichier des élèves. En l'absence de tels outils de synthèse, les dossiers nominatifs des élèves et des personnels constituent des archives de tout premier ordre : il convenait donc d'en réaliser l'inventaire exhaustif et normalisé. À cet effet, les informations, recueillies à l'intérieur de chaque dossier, sont celles que les Archives nationales demandent pour le versement des dossiers de personnel : nom, prénom, nom de naissance, date de naissance, grade ou fonction, date de fin de fonction, motif du départ. Pour les élèves, il a semblé utile d'ajouter le pseudonyme ou nom d'artiste, les disciplines suivies ainsi que la date d'entrée au Conservatoire.

Le traitement des dossiers de personnels a débuté en 2005 ; celui des dossiers d'élèves en 2008. Ils sont aujourd'hui achevés et la totalité de ces dossiers est répertoriée : 10 000 dossiers d'étudiants, 1 500 dossiers de gestion de personnels et 6 000 dossiers de traitements, soit 160 mètres linéaires d'archives précisément inventoriés dans des bases de données internes au service.

L'exploitation historique et la valorisation du fonds

La question de l'exploitation historique des archives pose divers problèmes, comme celui des délais de communicabilité auxquels sont soumises les archives protégées par le secret de la vie privée¹. Cependant, dans le cadre de recherches universitaires, les dérogations sont largement accordées.

Le principal obstacle reste sans doute la méconnaissance du fonds et son manque de visibilité. Il semble donc indispensable d'accroître la présence du Centre des archives sur Internet. Diverses ressources numériques sont disponibles : instruments de recherche, archives numérisées librement communicables (registres de professeurs et certains registres d'élèves, sujets de concours et d'examens, correspondances, etc.). On peut aussi envisager la réalisation d'expositions virtuelles autour des fonds privés qui contiennent notamment des autographes de personnalités diverses ; une exposition virtuelle permettrait de rendre hommage à nos donateurs et de diffuser leurs archives auprès d'un large public.

D'autre part, les photos de classe évoquées précédemment font partie intégrante du patrimoine du Conservatoire ; on les consulte souvent avec nostalgie, toujours avec plaisir. Elles sont hélas peu documentées, en dehors de la date et du nom du professeur. C'est donc assez naturellement qu'a émergé l'idée de mettre ces images en ligne sur Internet, en faisant appel à l'indexation collaborative des internautes pour identifier les personnes. Les aspects juridiques ont d'ores et déjà été étudiés ; seul le financement de ce projet reste encore à trouver.

Pour l'instant, l'exploitation historique des archives est presque exclusivement le fait de musicologues et historiens de la musique, qui s'intéressent surtout aux aspects esthétiques de la musique (compositeurs, œuvres, évolution du répertoire, etc.). Très peu de chercheurs en histoire contemporaine travaillent sur le fonds qui est pourtant ouvert à de nombreuses pistes de recherche (histoire culturelle, sciences sociales, histoire de l'architecture, etc.).

L'établissement lui-même est porteur d'un projet d'ouvrage qui a abouti en 2012 et présente une remarquable valorisation de ses archives. Entrepris il y a plusieurs années, cette publication est un livre de référence sur l'histoire du Conservatoire au début du XX^e siècle². Retraçant trente années de la vie de

¹ Voir la loi 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives, publiée au *Journal Officiel* du 16 juillet 2008.

² BONGRAIN (Anne), *Le Conservatoire de Paris 1901-1930. Documents historiques et administratifs*, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, coll. « MusicologieS », 2012, 750 p.

l'établissement (1900-1930), il a été élaboré à partir de diverses sources d'archives telles que les règlements des études, les listes de professeurs, de jurys et de lauréats, les programmes des exercices publics d'élèves et de la distribution des prix, etc.

Enfin, on ne peut ignorer que le patrimoine archivistique du Conservatoire est également un patrimoine immatériel, puisque l'enseignement de la pratique artistique passe essentiellement par l'oral. Avec l'aide du service audiovisuel, qui dispose de tous les outils professionnels nécessaires, la collecte et la préservation de témoignages oraux enrichiraient considérablement le fonds.

Les archives du Conservatoire se situent aujourd'hui dans un contexte favorable. Si la notion d'archivage est encore assez diversement ressentie dans les services, des progrès notables ont été accomplis et la fonction archives a acquis une meilleure visibilité dans l'établissement.

Les préoccupations restent bien sûr d'améliorer la collecte tout en renouvelant la perception des archives dans les services. Pour cela, en plus d'une sensibilisation au quotidien, une session de formation annuelle à destination des nouveaux arrivants a été mise en place.

Pour terminer, on ne peut conclure sans évoquer la problématique de l'archivage électronique. Le Centre des archives a engagé la réflexion à la fin 2011, avec le soutien de la direction du Conservatoire et de la mission des archives du ministère de la Culture et de la Communication. Le projet a été véritablement initié en avril 2012 par le lancement d'une enquête formalisée dans les différents services. L'objectif de cet audit est, outre la refonte du tableau de gestion des archives, d'établir une cartographie des applications et documents électroniques, de recenser les pratiques et d'évaluer les besoins. Après ce premier état des lieux, il conviendra d'élaborer une stratégie globale adaptée aux spécificités du Conservatoire.

Sophie LÉVY
Responsable des archives
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
slevy@cnsmdp.fr